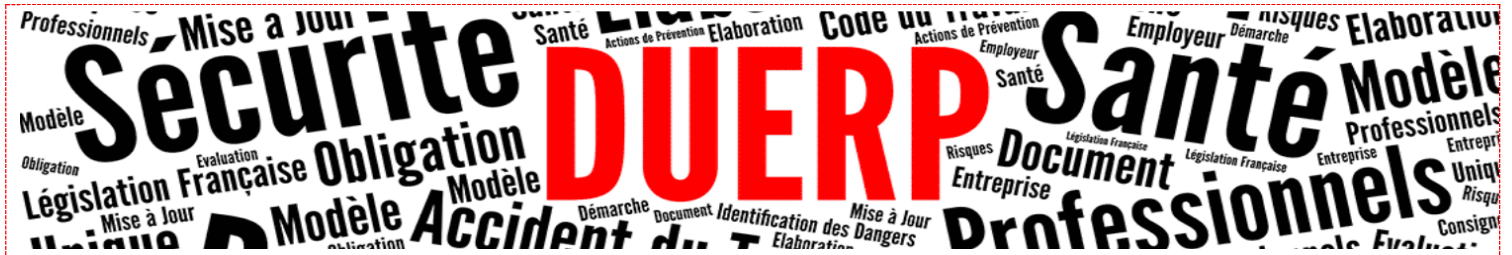




« Si tu ne changes pas de direction, tu pourrais bien aboutir là où tu te diriges »



La direction nous informe et nous consulte sur le Papripact ce jeudi 26 mars 2026.

Qu'est-ce que le Papripact pour le quotidien des salariés ?

Le PAPRI Pact, ou Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail, est un **plan d'action concret issu du DUERP** qui améliore le quotidien des salariés dans les entreprises de 50 salariés et plus. Il cible les risques identifiés pour les réduire via des mesures précises et programmées, des lignes budgétaires sont votées.

Quels objectifs quotidiens pour les salariés ?

Le PAPRI Pact planifie des actions annuelles comme l'aménagement des postes de travail, la formation aux gestes et postures, ou la **sensibilisation aux RPS** (risques psychosociaux), impactant directement la santé physique, mentale et l'organisation quotidienne. **Cela tend vers la réduction des accidents, du stress et de l'absentéisme, favorisant un meilleur équilibre vie pro/perso.**

Conclusions

Le conseil sécurité déclare que le Papripact « n'est pas l'essentiel », « que cette année il a travaillé avec ce qu'il avait », or ce plan pluriannuel (1-3 ans) détaille les actions prioritaires issues du DUERP (ex. : planning, KPI, budget), avec consultation obligatoire du **CSE et transmission à l'inspection du travail.**

Il n'est pas facultatif, et sa non-conformité expose à la **faute inexcusable** en cas d'accident (art. L.4121-3-1 et L.4131-4).

I'LL JUST WAIT



La direction ne peut arguer que "seules les actions comptent", car l'absence de documents formels prouve **le manquement à l'obligation de résultat** en matière de sécurité (art. L.4121-1).

En conséquence, le CSE ne pourra sérieusement remettre un avis large et éclairé.

La CGT constate néanmoins une bonne volonté de l'entreprise, un conseiller sécurité motivé, dont seuls les faits nous dirons ce que l'avenir sera. **Ces demandes datent depuis au moins 2015... Verrons-nous enfin le bout du tunnel ?**



Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail

Vos élus

Corinne BERTRAND
Richard LETOURNEUR
Sylvain TOULERON

Sandrine BELOT
Sandrine BARDOUX
Grégory KOCH

Aline GAULUPEAU
Gilles HABICHE
Carine ARNOULT